

2 février 2000

00.112
ad 00.002

Postulat Jean-Pierre Authier

Syndicats intercommunaux

La problématique des syndicats intercommunaux est mal résolue par la loi sur la péréquation financière intercommunale, notamment en cas de modification du nombre de communes participant à ces organismes.

Nous demandons au Conseil d'Etat d'étudier la possibilité de corriger la surcharge structurelle pour les communes qui contribuent aux charges d'un centre urbain dans les domaines de la culture, des sports et des loisirs.

Cosignataires: B. Soguel et D. Burkhalter.